

# Elections législatives 2022

Fidèle à sa mission d'information et de formation du citoyen sur les questions relatives à la Paix, l'Université Européenne de la Paix organisait le vendredi 20 mai une réunion publique lors de laquelle les candidat-es républicain-es aux prochaines élections législatives à Brest étaient invité-es à présenter leur programme en matière de Défense, de Sécurité et de Paix.

Des sept candidat-es connu-es à la date de l'envoi de nos invitations quatre y ont répondu positivement, le candidat du parti radical de gauche s'est excusé, quant au candidat officiel de la majorité présidentielle et au candidat socialiste ni l'un ni l'autre ne s'est manifesté...

A la lettre d'invitation adressée aux candidat-es était jointe une liste de questions, pour nous essentielles, auxquelles nous souhaitons qu'ils apportent une réponse au cours du débat.

Trois pages de ce numéro de l'Orange Bleue sont consacrées à la présentation de ce questionnaire, aux interventions des quatre candidat-es en ouverture de séance et aux échanges avec la salle que ces interventions ont suscités.

## Questions aux candidat-e-s

### Arme et dissuasion nucléaire

En juillet 2017, en assemblée générale à l'ONU, 122 Etats ont voté un traité d'interdiction des armes nucléaires qui est entré en vigueur en janvier 2021. La France, comme les autres pays détenteurs de l'arme nucléaire, a jusqu'à présent ignoré ce traité. Le risque que la guerre en Ukraine débouche sur un conflit nucléaire généralisé, doit nous conduire aujourd'hui à reconsidérer cette posture.

- Face à un agresseur déterminé s'il le faut à faire usage de son arme nucléaire notre dissuasion nucléaire a-t-elle encore un sens ?
- Plutôt que de continuer à l'entretenir à grands frais ne vaudrait-il pas mieux s'engager dès à présent sur la voie du désarmement nucléaire en entamant la procédure de signature et de ratification du Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires ?
- Dans le prolongement de cet engagement, seriez-vous également prêt à peser pour que soit engagé le processus de reconversion des sites dédiés à la dissuasion nucléaire (Valduc et l'île Longue principalement) ?

### Contrôle des ventes d'armes

Dernier avatar dans la longue série des entorses de notre pays à la règle internationale en matière de vente d'armes, récemment le journal d'investigation Disclose révélait que malgré l'embargo décidé en 2014 la France avait continué à vendre jusqu'en 2020 pour plus de 150 millions d'Euro de matériel militaire à la Russie. Ces entorses qui ne sont pas propres à notre pays sont ici facilitées par le fait -et c'est une exception française- que le contrôle des exportations d'armes relève du seul pouvoir exécutif.

- Ne pensez-vous pas qu'une telle situation est indigne d'un pays démocratique ?
- Si vous êtes élu-e entendrez-vous, comme le préconise un rapport parlementaire récent (Maire/Tabarot), que la représentation nationale devienne le garant en dernier ressort de la légalité de ce commerce si particulier ?

### ONU, UE, OTAN

Ce sont là trois acteurs majeurs de l'ordre mondial actuel dont la guerre en Ukraine va amener à reconsidérer les rôles qu'ils exercent en matière de sécurité et de maintien de la paix.

- Selon vous, pour aller vers un monde plus stable, en matière de défense, de sécurité et de paix quelle place devraient demain occuper ces trois instances ?

### Activités militaires et défense du climat

Les activités militaires sont parmi les plus émettrices de CO2 et pourtant leurs émissions ne font l'objet d'aucune comptabilisation et partant, d'aucune limitation. En matière de lutte contre le dérèglement climatique, le militaire est hors sujet !

- Alors que suite aux rapports alarmants du GIEC, tout le monde est aujourd'hui convaincu de l'urgence d'appliquer des mesures radicales de réduction des émissions de CO2, trouvez-vous normal que le

complexe militaro-industriel continue à en être exempté ?

- Intervendrez-vous pour que soit mis un terme à ce passe-droit qui risque de rendre vains les efforts consentis par le reste de la collectivité.

### Esprit de Défense et esprit de Paix

Afin de développer chez les jeunes l'esprit de défense et ainsi renforcer le lien entre les armées et la Nation, plusieurs protocoles ont été signés ces dernières années entre le ministère des Armées et celui de l'Education Nationale.

- Ne pensez-vous pas que dans la perspective de la construction d'un monde de paix, tout autant que celui de défense, l'esprit de paix mérite d'être diffusé auprès de ces jeunes ?
- Ne pensez-vous pas qu'à l'instar des cours d'éducation à la défense désormais dispensés dans les divers cycles de notre système éducatif, devrait y être également dispensé un enseignement spécifique dédié à la paix et à la non-violence ? Et pourquoi pas dans le cadre de protocoles entre le ministère de l'Education Nationale et un ministère de la Paix - à créer - dont la mission serait de développer une culture de Paix ?
- Quelles mesures défendrez-vous pour aller dans ce sens ?

### Un monument de la Paix à Brest

La culture de paix se nourrit aussi de symboles. Caen a son Mémorial, Quimper, un jardin de la Paix, mais Brest, ville martyre de la deuxième guerre mondiale, rien ! Pour combler ce vide symbolique l'Université Européenne de la Paix porte un projet de monument de la paix qui serait édifié dans un lieu qui fait sens avec l'histoire de notre ville.

- Demain un monument de la Paix à Brest ! Etes-vous prêt à soutenir cette initiative de l'Université Européenne de la Paix ?



## Deux visions de la Paix

### Intervention de Jean-Charles Laronneur, député sortant Candidat Majorité Présidentielle

**Notre dissuasion** est défensive (arme de non-emploi utilisée en cas de menace sur nos intérêts vitaux). Son rôle : dissuader des agresseurs potentiels (Russie, Chine), préserver notre autonomie stratégique au sein de l'Europe et de l'Otan, permettre à notre politique étrangère et notre diplomatie de ne pas s'aligner sur celle des USA, de dire « non » à l'invasion de l'Irak en 2003. Oui au Traité de Non-Prolifération. La France a arrêté les essais nucléaires dès 1995 et fait le choix de la stricte suffisance : réduction de notre stock d'armes nucléaires, modernisation pour rester crédible. Aucune surenchère ou l'escalade. Non au TIAN, c'est un désarmement unilatéral, un renoncement à une politique étrangère indépendante et une exposition aux pressions et menaces de nos ennemis.

J'ai œuvré à la modernisation du site de l'île-Longue et de la base navale de Brest (chantiers garantissant des milliers d'emplois pour les 40 ans à venir).

**Contrôle des ventes d'armes** : La France adapte sa politique à la situation internationale et la négocie entre ministères (CIEEMG). Des contrats passés et honorés sont ajustés en cas de changement de situation (arrêt de fournitures de pièces de rechange ou de munitions). Oui à une délégation parlementaire spécialisée dans le contrôle des ventes d'armement.

**ONU, UE, OTAN** : J'ai travaillé à renforcer l'Europe de la Défense (convergence des objectifs, des budgets, matériels communs) qui contribue à la solidarité de l'OTAN, pilier de notre sécurité collective. Si l'Ukraine avait intégré l'OTAN (alliance défensive) avant 2014, alors qu'elle se rapprochait de l'Europe, il n'y aurait pas eu de guerre en Ukraine. Oui au multilatéralisme onusien mais il doit se réformer car au Conseil de sécurité, la règle de l'unanimité bloque la plupart des décisions importantes.

### Activités militaires et climat

L'objectif : la neutralité carbone en 2030 (bâtiments, véhicules, nouveaux carburants, bilans carbone, biodiversité). Nos armées contribuent à la transition écologique, et en sont acteurs (protection des Océans, lutte contre la pêche illégale).

**L'esprit de paix**, c'est l'éducation civique, l'enseignement en Histoire et la transmission de la mémoire. Un grand risque : la désinformation, des réécritures de l'Histoire. La démocratie est une conquête perpétuelle : éducation à la non-violence, lutte contre les violences faites aux femmes et le harcèlement scolaire, respect de la diversité et de tous les êtres vivants. D'accord pour un monument de la paix !

### Intervention de Pierre-Yves Cadalen Candidat de la NUPES

« Devant les perspectives terrifiantes qui s'ouvrent à l'humanité, nous apercevons encore mieux que la paix est le seul combat qui vaille d'être mené ». Nous faisons nôtres ces mots d'Albert Camus, dans l'éditorial qu'il écrivit pour Combat au lendemain d'Hiroshima.

La lutte pour la paix est d'une tragique actualité alors que la guerre fait rage en Ukraine. La guerre est un fléau. L'union que je représente fait du combat pour la paix un combat essentiel. À ce titre, nous souhaitons mettre en œuvre une politique diplomatique résolue pour créer les conditions de la paix. Le multilatéralisme est le cadre nécessaire de résolution des conflits. C'est pourquoi l'organisation de la sécurité et de la coopération en Europe doit être pleinement utilisée pour œuvrer à la paix en Ukraine. L'ONU doit également retrouver un rôle central dans la résolution des conflits, et particulièrement l'Assemblée générale au sein de cette institution.

Dans toute guerre, les populations civiles sont brutalisées. Les réfugiés doivent être accueillis, sans aucune distinction entre eux.

La guerre se poursuit également au Yémen. Les livraisons d'armes à l'Arabie Saoudite, dont l'armée a fait usage au Yémen, sont une honte pour notre gouvernement. La vente d'armes ne peut être subordonnée à des impératifs comptables, la ministre Florence Parly évoquant « des performances excellentes à l'exportation ». La vente d'armes doit être subordonnée à des impératifs stratégiques et le programme de la nouvelle union populaire prévoit d'ailleurs explicitement de « créer une délégation parlementaire dédiée au contrôle des exportations d'armes ».

Ce texte prévoit que la France s'engage comme membre observateur au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires afin d'œuvrer au désarmement multilatéral. Un monde sans armes nucléaires serait plus sûr, et notre force politique souhaite y œuvrer.

La culture de la paix se construit au-delà des questions de défense : la paix est plus que l'absence de guerre. Les traités de libre-échange sont des facteurs de déstabilisation des sociétés qui peuvent renforcer les tensions internes aux États et entre États. Ils nourrissent la dynamique destructrice du changement climatique. La défense d'un autre système économique international est donc également un impératif pour la paix. La lutte pour l'égalité femmes-hommes, pour l'égalité et la fraternité, au cœur de nos combats et de mes raisons d'engagement, est une lutte pour la paix.

C'est dans cet esprit que je soutiens pleinement l'initiative de l'Université Européenne de la Paix pour la construction d'un monument pour la paix.